

# EXTRULOR



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 24 juillet 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 6 février 2024 sous réserves d'incidents**

## CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/02/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination Sociale : EXTRULOR**

**Forme : SASU**

**Capital social : 5 000 €**

**Siège social : 149 Allée des pétunias, 84320 ENTRAIGUES SUR SORGUES**

**Objet social :** - Toutes activités en vue de négocier et conclure des contrats de vente, de location ou de prestations de services, au nom et pour le compte de tiers producteurs, industriels, commerçants, ou pour d'autres agents commerciaux, dans le domaine de la plasturgie, - L'activité d'agent commercial, - Toutes opérations de mise en relation entre producteurs, industriels ou commerçants, - Toutes opérations d'achat et/ou de vente, toutes activités commerciales pour son propre compte ou pour le compte de tiers de tous biens, produits, marchandises ou toutes prestations de toute nature se rapportant au domaine de la plasturgie.

**Président : M. Patrick CINGOLO** demeurant 149 Allée des pétunias, 84320 ENTRAIGUES SUR LA



Ecrit par Echo du Mardi le 6 février 2024

## SORGUE

**Clause d'agrément :** Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS tant que la société demeure unipersonnelle. Soumise à procédure d'agrément si pluripersonnelle.

**Clause d'admission :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

**Durée :** 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON